

SPIP 13 - CT du 13 juillet 2016 : un non sens du dialogue social.

De nouveau convoqué ce mercredi 13 juillet, le comité technique du SPIP des Bouches du Rhône se fera sans les syndicats.

Nous souhaitons dans un premier temps rappeler qu'au niveau national, les négociations n'ont toujours pas abouti à un relevé de conclusions claires et engageant le ministère dans les réponses aux revendications des personnels portées par l'intersyndicale. Le mouvement reste donc d'actualité et le boycott de ce CT en est une illustration.

Pour autant, les raisons nous amenant au boycott dépassent largement l'unique motif du mouvement national en cours. La situation du SPIP 13 à tous les niveaux (RH, organisations de service, dialogue social, prise en compte des remontées des équipes, politique partenariale, définition de priorités...) ne fait que se dégrader et ne répond absolument pas aux attentes des personnels.

Ce CT est une nouvelle illustration, que ce soit sur le fond, des sujets qui doivent y être abordés, que sur la forme, tenant à son organisation :

- Une nouvelle fois, il n'y a eu aucune sollicitation des représentants des organisations syndicales quant à la date déterminée pour ce CT, ce qui amène à la situation paradoxale de convocation d'une instance de dialogue social, alors même que la moitié des titulaires et suppléants censés y siéger se trouvent en congés. On imagine que la date fixée par le DFSPIP répond à ses propres disponibilités et qu'il évitera de convoquer cette instance au beau milieu de ses vacances, afin de ne pas être contraint de les interrompre. Nous comprenons cette logique, simplement nous exigeons qu'elle soit appliquée à l'ensemble des membres du comité technique et non pas exclusivement à son président.

- Les documents transmis n'apportent pas plus de précision sur le projet d'organisation du milieu ouvert d'Aix en Provence. Il est indispensable que ces documents soient présentés alors qu'est évoquée la suppression pure et simple du pôle enquête, ce qui conduirait des collègues à se voir contraint de changer de poste sans même avoir eu l'occasion de s'exprimer sur cette situation. Ce d'autant plus que la situation des personnels sur ce site est critique, aussi bien pour les CPIP que pour les PA ou les surveillants à qui l'on demande tout et n'importe quoi malgré une charge de travail qui ne cesse d'augmenter.

- La pseudo-évaluation de l'organisation des Baumettes, débutée récemment dans la précipitation, ne répond aucunement aux exigences d'une telle démarche. Vous avez débuté un travail sur les risques psycho-sociaux, dans lequel l'intégration de cette évaluation serait particulièrement pertinente, pourquoi ne pas retenir cette option sérieuse plutôt que d'agir dans la précipitation ?

- La CAP de titularisation des actuels pré-affectés a maintenant eu lieu et leur date de titularisation est fixée au 8 septembre 2016. La question des mouvements internes est donc clarifiée, les titulaires déjà sur site et ceux arrivant en mutation ayant, au vu de cette date de titularisation, priorité sur le choix des postes.

L'ensemble de ces éléments avait déjà été porté à votre connaissance il y a moins de 15 jours, mais force est de constater que vous n'aurez tenu compte d'aucune de ces remarques.

Vous voilà donc sur un second CT boycotté. Les textes vous permettent de faire passer l'ensemble des éléments portés à l'ordre du jour de manière unilatérale.

A vous de savoir si votre intérêt est de creuser encore le gouffre créé avec l'ensemble des personnels du SPIP 13.